

## Le Pédibus

# DEPLACEMENTS

### Objet

Il consiste à convoier les enfants sur le trajet domicile/école ; les enfants d'un quartier se déplacent à pied, encadrés par des parents équipés de chasubles de couleur. Les groupes d'enfants se forment à des endroits déterminés et ont un horaire précis. Plusieurs lignes peuvent desservir la même école. En France, les distances des lignes vont de 250 m à 1700 m.



### Les atouts de la démarche Pédibus

- Sécuriser les abords des écoles et les cheminements piétons en diminuant le nombre de voitures aux entrées et sorties de classes.
- Protéger la santé et l'environnement en diminuant l'exposition des enfants (et des parents) aux polluants néfastes pour la santé comme le CO<sup>2</sup> du fait de la dépose systématique en voitures,
- Apprendre aux enfants à se déplacer autrement sur des distances courtes. Par ailleurs, Pédibus permet aux enfants (ainsi qu'aux accompagnateurs) de pratiquer une activité physique quotidienne, et augmente leur attention en classe

### Exemples ailleurs

#### France - Grenoble

Préconisations du guide d'aménagement de Grenoble

\*Identifier les déficits de services ou de commerces de proximité pour les compenser lors de la programmation d'opération.

\*Identifier les flux principaux qui irriguent le site dans son quartier pour en déduire un maillage et une desserte favorisant l'accessibilité pour tous, la mobilité douce et les transports en commun.

\*Les déplacements internes au quartier.

\*Relayer les dispositifs de déplacement existants qui répondent aux besoins des habitants.

\*Encourager les moyens de transport adaptés aux déplacements de chacun : plans de déplacements d'entreprises (PDE), covoiturage, auto- partage, écomobilité scolaire : pédibus ou vélobus, location de vélos.

Sources : Dossier AEU - Guide Ville Grenoble - Aménagement

#### France - Voisins-le-Bretonneux (78)

Ecomobilité scolaire - PDES école Bois-la-Garenne

85 élèves sur 230, soit 37% participent régulièrement à l'autobus pédestre.

Dans un premier temps, une réunion avec les élus, les directrices et la police municipale a permis une large réflexion en amont. Puis une présentation générale a été organisée auprès des parents. Un diagnostic mobilité / accessibilité a été lancé via un questionnaire distribué aux parents et élèves. Ce travail a permis de constater que la voiture était le moyen de déplacement le plus utilisé pour se rendre à l'école et que la majorité des familles étaient favorables au lancement d'un autobus pédestre. L'exploitation du questionnaire a débouché sur la réalisation d'une cartographie avec des itinéraires proposés en fonction des trajets domicile-école des élèves. Les différentes étapes ont représenté 17 jours de travail sur une durée de 6 mois.

L'ALME a coordonné la mise en place de l'autobus pédestre aux côtés de nombreux partenaires : les élèves et parents, l'équipe enseignante, la Police municipale, la Maison de l'Environnement de St-Quentin-en-Yvelines et la Mairie de Voisins-le-Bretonneux qui a soutenu le projet dès son origine. Plus de 30% des enfants utilisent l'autobus pédestre. En janvier 2006, l'ADEME a décerné le Trophée Planète Gagnante dans la catégorie « Espace Info Energie » à l'ALME pour la mise en place de l'autobus pédestre de l'école de la Garenne à Voisins-le-Bretonneux.

Source : ADEME (ademe.fr)

#### France - Brest

L'initiative peut venir de :

- parents, associations de parents d'élèves,
- l'école (équipe pédagogique, conseil d'école, inspection académique),
- partenaires de la vie scolaire (services scolaires, comité de quartier, associations et équipements socioculturels de quartier).

La démarche peut être proposée à l'occasion de conseils d'école, d'assemblées générales de parents d'élèves, de réunions spécifiques, d'événements particuliers (la semaine du transport public, " ma ville sans ma voiture " le 22 septembre de chaque année, la journée internationale " marchons vers l'école « en octobre une journée sur le thème du développement durable...).

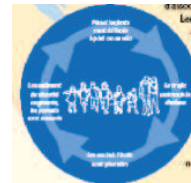
3 ou 4 parents motivés, c'est déjà un groupe projet

Une fois l'information faite, il faut organiser une réunion ouverte à tous les parents, aux directeurs d'écoles et aux partenaires pressentis pour décider de lancer le projet Pédibus et former le groupe projet.

#### Deux méthodes sont possibles pour suivre la démarche :

1. suivre les étapes suivantes, avec l'analyse des comportements actuels pour inciter les parents à réfléchir sur leurs déplacements vers l'école
2. ou bien proposer directement des itinéraires, des arrêts et une fiche d'inscription (sous forme de coupon réponse) pour lancer très rapidement une expérimentation (comme l'école du Moulin à Gouesnou ou l'école du Questel à Brest).

Les parents amènent leurs enfants à l'école → le trafic automobile s'accroît → les accès à l'école sont de moins en moins sûrs → les parents sont inquiets pour la sécurité de leurs enfants → plus d'enfants vont à l'école à pied ou à vélo → le trafic automobile diminue → les accès à l'école sont plus sûrs → le sentiment de sécurité augmente : les parents sont rassurés.



### Les partenaires à associer

Dans ce type de démarche, particulière à chaque école, il est indispensable d'associer tous les acteurs touchant à la vie scolaire.

Leur implication et leurs motivations garantissent la réussite et la pérennité du projet.

La liste suivante n'est pas exhaustive :

- les parents regroupés en association ou non ;
- les équipes pédagogiques : elles sont des relais indispensables pour faire passer le message d'écomobilité ;
- des associations intervenants sur l'environnement, la santé, la prévention routière, le périscolaire ;
- la mairie : elle peut apporter un soutien, notamment technique, aux porteurs du projet.

Exemple de traitement d'une école élémentaire en centre ville de Brest :

Pour cette école, sur un total de 120 enfants, 36% viennent en voiture, 74% habitent à moins de 800 m de l'établissement. Ce qui se traduit par environ 40 voitures en 10 minutes au plus près de la porte de l'école.

### Coûts

- Investissement : apports financiers divers (Communauté d'agglomération de Saint Quentin en Yvelines, Conseil Général 78, Conseil Régional Ile-de-France)
- Fonctionnement : mise à disposition de supports par l'ADEME et l'ARENE Ile-de-France, aide technique de la Maison de l'environnement
- Financement ADEME : 1 800 €